



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'éducation

Élection de la présidente et de la vice-présidente

Le mercredi 29 novembre 1989 — No 1

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection de la présidente	CE-1
Élection de la vice-présidente	CE-1

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée
Mme Louise Harel, présidente de la commission

M. François Gendron
M. Marcel Parent
M. Jean-Pierre Jolivet

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1060, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 28
Québec, (Québec)
G1R 6E6 tél. 418-643 2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mercredi 29 novembre 1989

Élection de la présidente et de la vice-présidente

(Dix-sept heures trente-cinq minutes)

Le Président (M. Saintonge): À l'ordre s'il vous plaît!

Mesdames, messieurs les députés, je déclare donc la séance de la commission de l'éducation ouverte. Le mandat est le suivant: la commission est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission. Je vous rappelle brièvement la procédure. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. À ce moment-ci, je suis donc prêt à recevoir les candidatures au poste de président de la commission. M. le député d'Abitibi-Ouest et leader adjoint de l'Opposition.

Élection de la présidente

M. Gendron: M. le Président, il me fait énormément plaisir de proposer à la commission de l'éducation la députée de Maisonneuve...

Une voix: Hochelaga-Maisonneuve.

M. Gendron: Hochelaga-Maisonneuve, oui, pour occuper la fonction de présidente de cette commission, conformément aux ententes qui ont été conclues entre les deux leaders du gouvernement à savoir que c'est l'Opposition officielle qui occuperait la présidence de cette commission. Et je suis convaincu que l'expérience parlementaire, le doigté, le dynamisme - et on en mettra au cours des séances de commission ultérieures - de la députée de Maisonneuve lui permettront de faire un travail extraordinaire à cette commission.

Le Président (M. Saintonge): Je vous remercie, M. le député d'Abitibi-Ouest. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que cette proposition de M. le député d'Abitibi-Ouest, que Mme la députée de Hochelaga-Maisonneuve soit présidente de la commission, est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté à l'unanimité. En conséquence, Mme la députée de Hochelaga-Maisonneuve est donc présidente de la

commission de l'éducation. Tout en la félicitant, je vais lui céder le fauteuil de la présidence pour procéder à l'élection du ou de la vice-présidente.

Des voix: Bravol Bravo!

La Présidente (Mme Harel): Alors, mes chers collègues, c'est avec plaisir que j'accepte la présidence de cette commission. J'ai eu, en 1984 déjà, je crois - oui, c'est ça, en 1984 - au moment où on venait de compléter la réforme de nos institutions parlementaires, le plaisir de présider une commission parlementaire qui était celle de l'économie et du travail. À l'époque, mon parti était au gouvernement et j'avais comme vice-président nul autre que celui qui allait devenir ministre de... M. Fortier, Pierre Fortier. Voyons...

Des voix: Ministre délégué.

La Présidente (Mme Harel): Délégué. Ministre délégué, je pense, c'est ça, aux Institutions financières, aux Finances. Alors, nous avons eu l'occasion de mettre à profit quelques responsabilités parlementaires, notamment dans le cadre de surveillance d'organismes. C'est à ce moment-là, d'ailleurs, que M. Fortier avait pu compléter l'étude, qu'il voulait la plus approfondie possible, sur les sociétés d'État, notamment, REXFOR et quelques autres.

Alors, j'espère... Et, à l'époque, nous voulions manifester la plus large, la plus importante, la plus grande largeur d'esprit en ce qui a trait à la responsabilité des parlementaires. J'espère qu'il en sera de même cinq ans plus tard dans le cadre de nos travaux.

Élection de la vice-présidente

Alors, nous allons procéder à la réception des candidatures au poste de vice-président de la commission et conformément au règlement, la vice-présidence revient à un membre du groupe parlementaire ministériel. Alors, M. le député de -

Une voix: Sauvé.

La Présidente (Mme Harel): Sauvé.

M. Parent: Sauvé. Alors, Mme la Présidente, députée de Hochelaga-Maisonneuve, il me fait plaisir, au nom de la formation ministérielle, après entente conclue avec l'Opposition, de présenter le nom de la députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington, au poste de vice-présidente de cette commission permanente de

l'éducation.

La Présidente (Mme Harel): Quelqu'un d'autre veut-il ajouter au mérite de Mme la députée de Matane? Alors, est-ce que la candidature est acceptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Harel): Adopté.

M. Parent: Mme la présidente...

La Présidente (Mme Harel): Oui, M. le député de Sauvé.

M. Parent: À titre d'ancien président de cette vénérable commission de l'éducation, je veux me faire le porte-parole des membres de ma formation politique pour vous souhaiter la bienvenue, vous assurer de l'entière collaboration des membres de cette commission et aussi pour remercier Mme **Gariépy** et M. Tônu Onu pour l'excellent travail qu'ils ont toujours fait pour cette commission et le soutien qu'ils m'ont toujours donné de façon très généreuse. Je les remercie aussi pour leur disponibilité durant les trois années et demie, à peu près, que j'ai eu l'honneur de présider cette commission. Alors c'est tout, madame. M. Onu, Mme Gariépy, merci.

M. Jolivet: Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Harel): M. le député de...

M. Jolivet: Lavolette.

La Présidente (Mme Harel): ...Lavolette.

M. Jolivet: Ayant eu connaissance de plusieurs nominations, aujourd'hui, de présidents ou de vice-présidents de commissions parlementaires, je pense qu'il faudrait **peut-être** le souligner, ce sera une commission parlementaire de l'éducation et de la main-d'oeuvre à la direction totalement féminine: deux femmes.

Une voix: La main-d'oeuvre?

M. Jolivet: La main-d'oeuvre, maintenant, éducation et main-d'oeuvre. Deux femmes seront à la direction comme présidente et comme vice-présidente. Je pense que c'est un événement nouveau au Parlement. Il faut le faire remarquer.

La Présidente (Mme Harel): C'est un exemple à suivre, évidemment, M. le député de Lavolette. On regrette que cette présence ait été retirée à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, évidemment, sans mettre en cause la **compétence** des personnes qui occupent **actuelle**

ment les fonctions. On espère, évidemment, que la présence féminine se fera sentir dans tous les postes de responsabilité de notre Parlement et, sur ce...

M. Parent: Moi, je suis d'accord avec vous et j'abonde dans vos remarques, mais je tiens aussi à faire remarquer aux membres de cette commission que c'est sous l'égide d'un gouvernement du Parti libéral qu'on a eu le plus grand nombre de femmes ministres, et c'est encore sous l'égide d'un gouvernement du Parti libéral qu'on retrouve deux femmes à la **tête** des commissions permanentes.

M. Jolivet: Oui, mais j'aimerais ajouter que c'était la première fois qu'on avait une vice-présidente, en **1976**, qui était une femme...

La Présidente (Mme Harel): Oul.

M. Jolivet: ...et c'était sous l'égide du Parti québécois. Alors, nous avons tracé la voie.

La Présidente (Mme Harel): Voilà! Sur tous ces précédents, en espérant que d'autres précédents encore plus nombreux se poursuivent dans les mois et les années qui viennent, nous allons lever la séance. Ajourné.

(Fin de la séance à 17 h 40)